ART. PREMIER N° 42151

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

| Commission | |
|--------------|--|
| Gouvernement | |

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N º 42151

présenté par M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine à l'amendement n° 458 de Mme Dubié

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« comparable »,

le mot:

« semblable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.